

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX**, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Lauglais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT  
SI PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } SI PAR AN

## SOMMAIRE.

*Revue de la semaine :* Opérations de la Société de colonisation du diocèse de Montréal.—Distribution solennelle des prix au Collège de Ste Anne, le 27 juin 1883.

*Causerie Agricole :* Direction d'une culture.—Pour que la direction d'une culture soit bonne il faut, comme première condition, que l'autorité soit unique, absolue et entière sur toutes les opérations de la culture; comme seconde condition, bien choisir ses ouvriers.

*Correspondances :* De la culture des fleurs. A. B. C.—Fabrication des flanelles, tweeds, étoffes, etc., à la manufacture de laine de M. E. Méthot au Cap St-Ignace. Un cultivateur de St-Nicolas.

*Sujets divers :* Mœurs agricoles (Suite).

*Choses et autres :* Progrès agricole au Nord-Ouest.—Production du tabac dans la Province de Québec.

*Recettes :* Moyen de faire du bon vinaigre.—Emploi du riz dans le pain.

*A nos lecteurs.*—Ayant prolongé plus que nous nous y attendions un voyage que nous venons de faire à la Baie des Chaleurs, nous n'avons pu publier dans le présent numéro de la Gazette des Campagnes autant de matières agricoles que nous l'aurions désiré. Nous aurons occasion de parler de cette partie importante de notre pays dans un prochain numéro de la Gazette des Campagnes.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les vieillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, écrivain, N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écrivain, arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

## REVUE DE LA SEMAINE

*La société de colonisation du Diocèse de Montréal.*—Nous ne pouvons mieux faire connaître et apprécier cette œuvre par excellence, qu'en publiant l'excellent rapport que vient de présenter à Sa Grandeur Mgr Fabre, évêque de Montréal, le très dévoué M. Labelle qui prend une si grande part dans ce religieux et patriotique mouvement.

Monsieur,

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Grandeur le quatrième rapport de la société de colonisation du diocèse de Montréal.

Cette année les recettes en argent ont été moindres que celles de l'année dernière.

Cependant les obligations et les besoins augmentent en proportion du mouvement colonisateur qui grandit pour ainsi dire à chaque instant dans cette partie de la vallée de l'Ontario que nous avons entrepris de coloniser.

Qu'il suffise de dire qu'un rang de 70 milles en pleine forêt est une preuve de succès de nos efforts; et si le chemin Chapleau était débouché jusqu'à la Lièvre à l'embouchure de la Kiamika, je suis certain qu'en moins de 5 ans un rang de 100 milles dans l'intérieur serait débouché sur la Lièvre où se trouve la plus belle partie du terrain à coloniser dans la province.

Ce qui fait plaisir de remarquer, c'est que le mouvement colonisateur se propage dans les comtés du sud de Montréal où l'immigration aux États-Unis se fait tellement sentir que la population qui doit se doubler tous les 25 ans, se trouve à chaque décennie au même chiffre.

Nous ne pouvons trop insister sur la nécessité de faire appel aux âmes de bonne volonté pour multiplier les ressources pécuniaires de la société. Il suffit de dire que cette œuvre renferme en elle-même toute l'excellence des autres œuvres. C'est une entreprise souverainement religieuse et nationale que nous poursuivons, et il doit en résulter une grande richesse pour le pays et un grand accroissement de commerce pour la ville de Montréal.

Il est juste de signaler qu'il serait important de continuer le chemin de Saint-Donat jusqu'à la Mautawa où le district de Joliette trouverait de si belles terres à coloniser sur la rivière Cyprès et à la tête du Lac L'Assomption.

Nous sommes en construction des chapelles des cantons Marchand, Mousseau, Armand et Archambault. Dans un an de cette date, nous espérons pouvoir livrer au culte ces chapelles.

Nous avons fait défricher l'emplacement de la chapelle de Chitou, et il serait très à propos de construire une chapelle

dans ce canton pour y attirer un groupe de colons qui s'établiraient entre Chertsey et Saint-Donat et favoriseraient l'entente d'un chemin de plusieurs lieues.

Sous la direction éclairée de M. l'abbé S. Ouimet, curé de Saint-Jovite, la chapelle de Saint-Faustin est en grande partie terminée. C'est une bonne maison qui sert aujourd'hui de chapelle et qui fera plus tard un excellent presbytère.

Le progrès de Saint-Jovite dépasse toutes les espérances. Cette paroisse, qui ne date que de cinq ans, est en voie de construire une église de cent vingt pieds sur soixante.

Notons le zèle apostolique que déploie le Révd P. Raynel à la Côte aux Iroquois, localité qui est destinée à devenir un centre important dans le Nord, par le commerce et l'industrie.

Que dire du Révd Père Martineau qui, en dépit des obstacles et des difficultés sans nombre, a planté sa tente au Lac Nomingue, à cinquante lieues de Montréal ? En se fixant au Lac Nomingue, les Jésuites prennent la part qui est la plus difficile à exécuter et qui produira les résultats les plus féconds pour la colonisation de ce district. On ne saurait trop faire pour assurer les bases de l'institution du Lac Nomingue. Il faut voir la gaieté, le courage, le dévouement du Révd Père Martineau pour dire que c'est l'homme de la circonstance.

Le Révd M. Gauthier, de Saint Adolphe de Howard, par son zèle, sa piété, son esprit de conciliation, a fait faire des merveilles à ses colons ; et cette nouvelle paroisse, sous l'impulsion du curé, se trouve pourvue d'un bon établissement religieux, et s'est fait ériger en municipalité scolaire et civile. Le Révd M. Bérard, de Saint Donat, mérite de grandes louanges pour son zèle en faveur de la colonisation, et il ne le cède à personne en dévouement pour le bien du pays et de la religion. Il occupe une position importante pour étendre la colonisation à la tête du Lac de l'Assomption et de la partie supérieure de la Mantawa.

Il n'est pas besoin de parler de l'orphelinat agricole de Wentworth, qui progresse si rapidement sous la direction de citoyens imminents de Montréal, aidés des conseils éclairés de M. l'abbé Rousselot. L'orphelinat est déjà construit ; c'est un bel édifice à deux étages, et qui frappe par l'élégance de sa construction. Dans ce canton, on y voit un moulin à scie de premier ordre, ainsi que machines à planer, à faire le bardeau, etc., etc.

Nous ne saurions être trop reconnaissants pour l'œuvre des Tabernacles, qui nous fournissent les ornements nécessaires au culte. Plusieurs dames pieuses de Saint-Jérôme méritent, sous ce rapport, les mêmes louanges.

Nous avons contribué à la construction de la chapelle de Soffalek pour un montant de cent piastres.

Une personne charitable, qui est aussi humble qu'elle est généreuse, puisqu'elle veut taire son nom, nous a fait présent de six calices de la valeur de cent vingt piastres. Qu'elle reçoive ici le témoignage de notre reconnaissance.

Douze messes, auxquelles ont part tous ceux qui souscrivent quelque chose pour la société, ont été acquittées par le Révd M. Gauthier, dans le courant de l'année dernière.

Les calices, ornements d'église et autres objets, ont été distribués aux différentes missions.

Il ne faut pas oublier un vieux vétéran de la colonisation, le Révd M. Thibaudeau, ancien curé de Sainte-Agathe, qui travaille avec ardeur à fonder Sainte-Agricole dans Archambault.

Nous prenons la liberté de faire connaître à Votre Grandeur que les habitants d'Amherst, Pousouby et Armand supplient avec instance qu'on leur envoie un prêtre pour les desservir. Nous ne doutons pas que Votre Grandeur fera tout en son pouvoir pour satisfaire à une si juste demande.

Voilà, Monseigneur, l'histoire en abrégé du travail de notre société de colonisation durant cette année, sous les heureux auspices de Votre Grandeur.

Nous pouvons dire que nous avons placé dans le nord presque sans frais pour la province, au-delà de dix mille âmes, et que nous avons ouvert un vaste champ à la colonisation, pourvu que le Gouvernement et la population, par ses annués, secondent les louables efforts que déploie Votre Grandeur pour l'œuvre capitale de la province : la colonisation.

ANT. LABELLE, Ptre,  
Curé de Saint-Jérôme.

Montréal, 18 juin 1853.

Distribution solennelle des prix au Collège de Ste-Anne, le 27 juin 1853.

PRIX EXTRA :

" MÉDAILLE LORNE."

Médaille d'argent offerte par Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada à l'élève qui a obtenu le plus de succès dans les sciences.

Mérite par Monsieur Joseph Levasseur, élève de la classe de Physique.

" PRIX POIRÉ."

Prix de Philosophie—Bourse de 20 piastres—fondée par le Très-Révérend Charles-Edouard Poiré, curé de Ste-Anne de la Pocatière, pour l'encouragement des études philosophiques.

Mérite par M. Aug. Taschereau, élève de la classe junior de Philosophie.

" PRIX PAINCHAUD."

Bourse de 20 piastres fondée par le Très-Révérend Charles-Edouard Poiré, en faveur de l'élève qui obtient le meilleur succès en Eloquence.

Mérite par M. Joseph Têtu-Bertrand, élève de Rhétorique.

" PRIX DUFOUR-DEMERS."

Bourse de 12 piastres fondée par les Révérends Edouard Dufour curé de Saint Roch des Anluses, et Edouard Demers curé de Notre-Dame du Mont-Carmel, offerte à l'élève des classes de "Versification," "Belles-lettres" ou "Rhétorique" qui obtient le plus de succès dans l'étude de la langue Grecque.

Mérite par M. Ludger Dumais, élève de Versification.

COURS CLASSIQUE.

Sagesse et application : Prix, Ludger Dumais.

CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE ; CLASSE JUNIOR DE PHILOSOPHIE ET CLASSE DE RHÉTORIQUE RÉUNIES.

Enseignement religieux : 1er prix Alphonse Pouliot, 2e Lucien Gauvreau, 3e Silvio Pelletier ; 1er accessit Louis Bacon, 2e Georges Têtu, 3e Auguste Taschereau.

CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE.

Philosophie morale : Prix, Georges Têtu ; 1er accessit Louis Bacon, 2e Joseph Levasseur.

Physique : Prix, Joseph Levasseur ; 1er accessit Louis Bacon, 2e Lucien Gauvreau.

Astronomie : Prix, Joseph Levasseur ; 1er accessit Georges Têtu, 2e Louis Bacon.

Chimie : Prix, Joseph Levasseur ; 1er accessit Georges Têtu, 2e Louis Bacon.

Minéralogie et Géologie : Prix, Joseph Levasseur ; 1er accessit Georges Têtu, 2e Lucien Gauvreau.

CLASSE JUNIOR DE PHILOSOPHIE.

Mathématiques, 1er prix Alphonse Pouliot, 2e Edouard Richard ; 1er accessit Arthur Lavole, 2e Emile Poirier.

Botanique, Prix, (ex æquo) Alphonse Pouliot et Emile Poirier ; 1er accessit Edouard Richard, 2e Gustave Verreault.

CLASSE DE RHÉTORIQUE.

Excellence, 1er prix Narcisse Dégagné, 2e Silvio Pelletier ; 1er accessit Jos. Têtu-Bertrand, 2e Léonard Benoit, 3e Charles Vézina.

Littérature française : Préceptes et Histoire, Prix, Jos. Têtu-Bertrand ; 1er accessit Narcisse Dégagné, 2e Silvio Pelletier.

Discours français, 1er prix Jos. Têtu-Bertrand, 2e Narcisse Dégagné ; 1er accessit Silvio Pelletier, 2e Léonard Benoit.

Thèmes latins, Prix Narcisse Dégagné ; 1er accessit Silvio Pelletier, 2e Léonard Benoit.

Versions latines, Prix Silvio Pelletier ; 1er accessit Narcisse Dégagné, 2e Jos. Têtu-Bertrand.

Versions grecques, Prix, Silvio Pelletier ; 1er accessit Narcisse Dégagné, 2e Léonard Benoit.

Histoire universelle, Prix Jos. Têtu-Bertrand ; 1er accessit (ex æquo) Narcisse Dégagné et Léonard Benoit, 2e Silvio Pelletier.

*Histoire du Canada*, Prix Narcisse Dégagné; 1er accessit (ex æquo) Léonard Benoît et Jos. Têtu-Bertrand, 2e Silvio Pelletier.

## CLASSE DE BELLES-LETTRES.

*Excellence*, 1er prix Téléphore Roy, 2e Edouard Bernier; 1er accessit Denis Garon, 2e Arsène Hudon.

*Mentions honorables*: Georges Carroll, Alphonse Sirois, Eugé Rouleau, Edouard Provençal et Salluste Richard.

*Instruction religieuse*, Prix, Denis Garon; 1er accessit Salluste Richard, 2e Téléphore Roy.

*Composition française*, 1er prix Arsène Hudon, 2e Georges Carroll; 1er accessit Edouard Bernier, 2e Téléphore Roy.

*Histoire universelle*, 1er prix Edouard Bernier, 2e Téléphore Roy; 1er accessit Eugé Rouleau, 2e Georges Carroll.

*Précis de l'histoire de la Littérature*, 1er prix Georges Carroll, 2e Edouard Bernier; 1er accessit Eugé Rouleau, 2e Denis Garon.

*Version latine*, 1er prix Edouard Bernier, 2e Téléphore Roy; 1er accessit Arsène Hudon, 2e Denis Garon.

*Version grecque*, 1er prix Téléphore Roy, 2e Edouard Bernier; 1er accessit Denis Garon, 2e Arsène Hudon.

*Thème latin*, 1er prix Edouard Bernier, 2e Téléphore Roy; 1er accessit Arsène Hudon, 2e Denis Garon.

*Thème grec*, 1er prix Téléphore Roy, 2e Eugé Rouleau; 1er accessit Arsène Hudon, 2e Edouard Bernier.

*Composition Anglaise*, 1er prix Georges Carroll, 2e Téléphore Roy; 1er accessit Edouard Bernier, 2e Arsène Hudon.

*Vers latins*, 1er prix Téléphore Roy, 2e Denis Garon; 1er accessit Eugé Rouleau, 2e Salluste Richard.

## CLASSE DE VERSIFICATION.

*Excellence*, Prix, Ludger Dumais; accessit Victor Vézina.

*Mentions honorables*, David Pellerin et Georges Cloutier.

*Enseignement religieux*, Prix Ludger Dumais; accessit Alfred Roy.

*Compositions françaises*, Prix (ex æquo) Ludger Dumais et Victor Vézina; Accessit Georges Cloutier.

*Grammaire latine et grecque*, Prix Ludger Dumais; Accessit Victor Vézina.

*Versions latines*, Prix Ludger Dumais; Accessit Victor Vézina.

*Versions et Thèmes grecs*, Prix Ludger Dumais; Accessit Victor Vézina.

*Thèmes latins*, Prix Ludger Dumais; Accessit David Pellerin.

*Vers latins*, Prix Ludger Dumais; Accessit David Pellerin.

*Histoire du moyen âge*, Prix Ludger Dumais; Accessit Victor Vézina.

*Compositions anglaises*, Prix Ludger Dumais; Accessit Georges Cloutier.

## CLASSE DE METHODE.

*Excellence*, 1er prix Herménégilde Faucher, 2e Arthur Dessaint; 1er accessit Georges Lavoie, 2e Philippe Roy.

*Mentions honorables*, Thomas Oneil, Régis Gagnon, Joseph Lapointe, Edmond Tremblay.

*Enseignement religieux*, Prix Alphonse Lemieux; 1er accessit Zobéo Chenard, 2e Arthur Dessaint.

*Compositions françaises*, 1er prix Régis Gagnon, 2e Herménégilde Faucher; 1er accessit Georges Lavoie, 2e Thomas Oneil.

*Thèmes latins*, 1er prix Herménégilde Faucher, 2e Arthur Dessaint; 1er accessit Thomas Oneil, 2e Joseph Lapointe.

*Versions latines*, 1er prix Arthur Dessaint, 2e Herménégilde Faucher; 1er accessit Edmond Tremblay, 2e Zobéo Chenard.

*Grammaire latine*, 1er prix Georges Lavoie, 2e Arthur Dessaint; 1er accessit Régis Gagnon, 2e Philippe Roy.

*Grammaire grecque*, 1er prix Zobéo Chenard, 2e Edmond Tremblay; 1er accessit Herménégilde Faucher, 2e Philippe Roy.

*Interprétation grecque*, 1er prix Arthur Dessaint, 2e Herménégilde Faucher; 1er accessit Thomas Oneil, 2e Edmond Tremblay.

*Thèmes grecs*, 1er prix Arthur Dessaint, 2e Herménégilde Faucher; 1er accessit Joseph Lapointe, 2e Arthur Pelletier.

*Histoire romaine*, 1er prix Georges Lavoie, 2e Zobéo Chenard; 1er accessit Philippe Roy, 2e Arthur Dessaint.

*Langue anglaise*, 1er prix Paul Downy, 2e Régis Gagnon; 1er accessit Thomas Oneil, 2e Arthur Dessaint.

*Chant grégorien*, 1er prix Louis Bacon, 2e Alphonse Pouliot, 3e Narcisse Dégagné; 1er accessit Thomas Ennis, 2e (ex æquo) Lucien Gauvreau et Gustave Verreault, 3e Victor Vézina.

*Musique vocale*—1ère Division—1er prix Louis Bacon, 2e Aug. Tachereau; 1er accessit Thomas Ennis, 2e Alphonse Pouliot, 3e Emile Poirier.

*Musique vocale*—2e Division—1er prix Alfred Roy, 2e Salluste Roy; 1er accessit Richard Taschereau, 2e Elzéar Dionne.

*Musique instrumentale*—Piano—1er prix Jos. Lapointe, 2e Emile Poirier; 1er accessit Louis Bacon, 2e Philippe Roy.

*Musique instrumentale*—Bande—1er prix Magloire Picard, 2e Edouard Bernier; 1er accessit Victor Vézina, 2e Léonard Benoît.

## COURS COMMERCIAL

*Sagesse et application*: Prix, Eugène Pelletier.

## QUATRIÈME CLASSE.

*Excellence*, Prix Charles Lévesque; 1er accessit (ex æquo) Armand Verreault et Octave Lebrun, 2e Eugène Pelletier.

*Mention honorable*: Louis Demers.

*Enseignement religieux*, Prix Eugène Pelletier; 1er accessit Cyrice Painchaud, 2e Octave Lebrun.

*Compositions et exercices français*, Prix Louis Demers; 1er accessit Arthur Dionne, 2e Eugène Pelletier.

*Exercices anglais et compositions*, Prix Joseph-Charles Lévesque; 1er accessit Octave Lebrun; 2e Louis Demers, 3e Cyrice Painchaud.

*Versions anglaises*, Prix Charles Lévesque; 1er accessit Léopold Pelletier, 2e Louis Demers.

*Book-keeping*, Prix Georges Desjardins; 1er accessit Charles Lévesque, 2e Octave Lebrun.

*Arithmétique*, Prix Georges Desjardins; 1er accessit Jos. Cha Lévesque, 2e Octave Lebrun.

*Grammaire française et anglaise, logique*, Prix Eugène Pelletier; 1er accessit Arthur Dionne, 2e Charles Lévesque.

*Histoire ancienne*, Prix Charles Lévesque; 1er accessit Armand Verreault, 2e Léopold Pelletier.

*Géographie*, Prix Eugène Pelletier; 1er accessit Arthur Dionne, 2e Armand Verreault.

*Dessin et Architecture*, Prix Arthur Dionne; 1er accessit Charles Lévesque, 2e Eugène Pelletier.

*Calligraphie*, Prix Octave Lebrun; 1er accessit Armand Verreault, 2e Georges Desjardins.

## TROISIÈME CLASSE.

*Excellence*, 1er prix Robert Sasseville, 2e Hermand Pelletier.

*Mentions honorables*, Armand Proulx, Emile Hamelin, Charles Sasseville, Napoléon Létourneau, Pantaléon Pelletier, Alexandre Pelletier.

*Instruction religieuse*, Prix (ex æquo) Robert Sasseville et Charles Sasseville; 1er accessit Hermand Pelletier, 2e Napoléon Létourneau.

*Compositions et exercices français*, 1er prix Armand Proulx, 2e Robert Sasseville; 1er accessit Hermand Pelletier, 2e Charles Sasseville.

*Thèmes anglais*, 1er prix Hermand Pelletier, 2e Horace Dumais; 1er accessit Robert Sasseville, 2e (ex æquo) Charles Sasseville et Pantaléon Pelletier.

*Versions anglaises*, 1er prix Hermand Pelletier, 2e Robert Sasseville; 1er accessit Charles Sasseville, 2e Armand Proulx.

*Grammaire française et analyse grammaticale*, 1er prix Robert Sasseville, 2e Napoléon Létourneau; 1er accessit Hermand Pelletier, 2e Emile Hamelin.

*Grammaire anglaise*, 1er prix Robert Sasseville, 2e Emile Hamelin; 1er accessit Hermand Pelletier, 2e (ex æquo) Alexandre Pelletier et Charles Sasseville.

*Histoire du Canada*, 1er prix (ex æquo) Robert Sasseville et Charles Sasseville, 2e Napoléon Létourneau; 1er accessit Emile Hamelin, 2e Phillipe Montminy.

*Analyse logique*, 1er prix Robert Sasseville, 2e Emile Hamelin; 1er accessit Hermand Pelletier, 2e Napoléon Létourneau.

*Géographie*, 1er prix Hermand Pelletier, 2e Armand Proulx; 1er accessit Robert Sasseville, 2e (ex æquo) Charles Sasseville et Napoléon Létourneau.

*Arithmétique*, 1er prix Hermand Pelletier, 2e Augustin Painchaud; 1er accessit Emile Hamelin, 2e Alphonse Lefèvre.

*Calligraphie*, 1er prix Phillipe Blais, 2e Emile Hamelin; 1er accessit Robert Sasseville, 2e Charles Sasseville.

## DEUXIÈME CLASSE.

*Excellence*, 1er prix Joseph Rouleau, 2e Pierre Lamontagne, 3e Alphonse Langlais; 1er accessit Dolphie Roy, 2e Joseph Laroche, 3e Isaac Thériault.

*Mention honorable* : Magloire Lévesque, Frank Benoit, Joseph Couillard, Jos. Chamberland, Alphonse Blanchette, Joseph Hudon, Alfred Tanguay, Wincelas Simard.

*Enseignement religieux*, Prix Joseph Rouleau; 1er accessit Pierre Lamontagne, 2e Joseph Chamberland.

*Exercices français*, 1er prix Joseph Reulbâ, 2e Alphonse Langlais, 3e Pierre Lamontagne; 1er accessit Magloire Lévesque, 2e Delphis Roy, 3e Isaac Thériault.

*Exercices anglais*, 1er prix Joseph Rouleau, 2e Frank Benoit, 3e Joseph Couillard; 1er accessit Joseph Anetil, 2e Joseph Larochelle, 3e Pierre Lamontagne.

*Versions anglaises*, 1er prix Joseph Rouleau, 2e Delphis Roy, 3e Joseph Larochelle; 1er accessit Isaac Thériault, 2e Pierre Lamontagne, 3e Alphonse Langlais.

*Grammaire française et analyse*, 1er prix Pierre Lamontagne, 2e Joseph Rouleau, 3e Magloire Lévesque; 1er accessit Alphonse Langlais, 2e Joseph Larochelle, 3e (ex æquo) Delphis Roy et Joseph Chamberland.

*Histoire sainte*, 1er prix Pierre Lamontagne, 2e Frank Benoit, 3e Magloire Lévesque; 1er accessit Joseph Rouleau, 2e Joseph Larochelle, 3e (ex æquo) Delphis Roy, Joseph Anetil, Isaac Thériault et Joseph Chamberland.

*Géographie*, 1er prix Alphonse Langlais, 2e Delphis Roy, 3e Magloire Lévesque; 1er accessit Pierre Lamontagne, 2e Joseph Rouleau, 3e (ex æquo) Frank Benoit, Pautalon Lévesque et Alfred Casgrain.

*Arithmétique*, 1er prix Joseph Couillard, 2e Amédée Casgrain, 3e Alphonse Langlais; 1er accessit Alfred Casgrain, 2e Magloire Lévesque, 3e Jos. Rouleau.

*Calligraphie*, 1er prix L. Amédée Casgrain, 2e Alfred Casgrain, 3e Elzéar Hudon; 1er accessit Albert Moreau, 2e Jos. Couillard, 3e Henri Tascheroau.

#### PREMIERE CLASSE.

*Excellence*, 1er prix Albin Thériault, 2e Arthur Dumais; 2er accessit Emile Langlais, 2e Joseph Gagné.

*Mentions honorables* : Evariste Leclerc, Herman Fortin et Georges Bonoit.

*Enseignement religieux*, Prix Arthur Laro; 1er accessit Evariste Leclerc, 2e Albin Thériault.

*Exercices français*, 1er prix Arthur Dumais, 2e Emile Langlais; 1er accessit Joseph Gagné, 2e Evariste Leclerc.

*Grammaire française*, 1er prix Albin Thériault, 2e Arthur Dumais; 1er accessit Emile Langlais, 2e Herman Fortin.

*Grammaire anglaise*, 1er prix Herman Fortin, 2e Georges Bonoit; 1er accessit Joseph Gagné, 2e Albin Thériault.

*Arithmétique*, 1er prix Evariste Leclerc, 2e Herman Fortin; 1er accessit Arthur Lapointe, 2e Arthur Dumais.

*Histoire sainte*, 1er prix Georges Bonoit, 2e Joseph Francœur; 1er accessit Jos. André Martin, 2e (ex æquo) Evariste Leclerc et Vincent Dufour.

*Géographie*, 1er prix Albin Thériault, 2e Alphonse Hudon; 1er accessit Evariste Leclerc, 2e Emile Langlais.

*Calligraphie*, 1er prix Philippe Courcy, 2e Arthur Lapointe; 1er accessit Alphonse Hudon, 2e Joseph Gagné, 3e Ernest Dabé.

*Chant grégorien*, 1er prix Cyrice Painchaud, 2e Philias Montminy; 1er accessit Georges Desjardins, 2e Eugène Polletier.

*Musique vocale—1ère Division*—1er prix Cyrice Painchaud, 2e Narcisse Lavallée; 1er accessit Philias Montminy, 2e Georges Desjardins.

*Musique vocale—2e Division*—1er prix Joseph Rouleau, 2e Charles Dumais; 1er accessit (ex æquo) Isaac Thériault et Arthur Lapointe, 2e Eustache Martin, 3e Philippe Anetil.

*Musique instrumentale*, 1er prix Louis Demers, 2e Arthur Dionno; 1er accessit Philias Montminy, 2e Arthur Lapointe.

## CAUSERIE AGRICOLE

### DIRECTION D'UNE CULTURE.

Un de nos plus habiles agronomes a dit, avec raison : " Il vaut mieux mille fois un mauvais système de culture bien administré qu'un bon système de culture mal administré.

En effet, si le cultivateur ne sait pas comment diriger ses affaires, s'il manque d'autorité, s'il ne met pas

d'ordre dans son travail, s'il ne sait pas pratiquer l'économie dans toutes espèces de choses, s'il ne met pas de persévérance dans ses plans même les mieux conçus, dans ses spéculations qui lui paraissent les plus avantageuses, nécessairement il ne pourra jamais réussir.

On ne se ruine pas parce qu'on labore mal ses terres, mais toujours parce que la direction d'une ferme en toutes choses est défectueuse, parce qu'on manque des qualités qui font le bon cultivateur, qualités que nous trouvons si bien énoncées dans les remarquables écrits de M. L. Gossin, que nous faisons un devoir de publier depuis quelques semaines dans la *Gazette des Campagnes*, et qui doivent être sérieusement médités par les cultivateurs désireux de réussir dans leur culture.

Pour que la direction d'une culture soit bonne, il faut, comme première condition, que l'autorité soit unique, absolue et entière sur toutes les opérations de la culture, sur tous les genres d'industries que l'on exerce sur la ferme, et sur tout le personnel qu'on y emploie.

La présence de deux maîtres pour la direction d'une ferme est une cause de désordre constant, les ordres et les contre ordres se croisent en tous sens, le temps se perd en marches inutiles, les employés murmurent et l'ouvrage se fait à moitié, car on ne sait où donner la tête. De même, si un ou plusieurs employés peuvent tout faire comme ils l'entendent, d'autres voudront les imiter et la machine ira aussi mal que s'il y avait deux maîtres auxquels il faudrait obéir; car on dira de cette ferme que c'est une maison où tout le monde peut commander, où règne le désordre parce que l'autorité est exercée par plusieurs personnes à la fois, et que personne ne tient compte des ordres reçus.

Dans toute industrie, surtout en agriculture, il faut que les ordres du maître soient exécutés avec ponctualité; aucun de ces ordres, même le moins important, ne doit être négligé, il faut qu'il soit exécuté à la lettre.

Cependant l'autorité peut être exercée à la fois par plusieurs personnes et être en même temps absolue et entière. En se divisant, l'autorité ne fait que se fortifier, mais il faut que cette division d'autorité soit faite suivant certaines règles qui sont les mêmes dans toute réunion d'hommes, où quelques uns commandent à d'autres.

Nous avons un exemple magnifique de cette division de l'autorité, dans une armée. Ici un nombre considérable d'hommes sont investis de l'autorité, et tout marche sans désordre, sans embarras, parce qu'il n'y a jamais d'incertitude ni dans les exercices, de l'autorité, ni dans l'obéissance, quoique beaucoup de personnes commandent, parce que tout est soumis à la direction d'un seul homme d'où émanent les ordres reçus. Le chef suprême d'une armée donne un ordre, et aussitôt tous les hommes investis de l'autorité, depuis le général jusqu'au simple caporal, donne des ordres nécessaires pour faire exécuter l'ordre principal en son temps et suivant la manière jugée nécessaire par le général en chef d'une armée.

Sans doute que l'organisation militaire n'est pas applicable à l'agriculture, mais les principes sont communs à l'un et à l'autre.

Un grand propriétaire de 500 à 600 arpents de terre ne peut pas avoir l'œil partout, sur la grande étendue de terre qu'il possède; il lui faut des contre-maitres et des chefs de travail; il donne un ordre, et celui qui le reçoit a la responsabilité de la bonne ou de la mauvaise exécution de cet ordre. Ses contre-maitres sont responsables de la manière dont l'ordre a été exécuté. L'unité dans le pouvoir demande aussi l'unité dans la responsabilité. Cette unité consiste en ce que chaque individu n'ait d'ordre à recevoir que d'un seul, et en ce que pour chaque opération la responsabilité de cette opération repose aussi sur un seul homme. Dans l'exemple donné plus haut, le maître ne doit pas commander aux simples manœuvres; il donne son ordre à un contre-maitre, celui-ci le transmet à celui qui dirige les travaux, et ce dernier le transmet aux manœuvres qui doivent l'exécuter.

Sur une culture moins grande, le nombre des hommes investis à l'autorité est moindre. Sur une terre de 200 à 300 arpents, par exemple, il n'y a que le maître, les chefs de travaux et les manœuvres. Le maître donne ses ordres, les chefs de travaux les transmettent à ceux qui doivent les exécuter. Sur une exploitation de 80 à 100 arpents c'est encore plus simple, car c'est le maître lui-même qui donne ses ordres et qui veille à ce qu'ils soient bien exécutés; mais il ne faut pas que la femme du maître ou ses propres enfants interviennent en donnant des contre-ordres.

Pour assurer une bonne direction à une exploitation agricole, il faut, comme seconde condition, bien choisir ses ouvriers.

Dès qu'un nouvel engagé, un nouveau serviteur, sera introduit dans l'exploitation, on devra l'instruire de ses devoirs, des règles de la maison, lui enseigner les soins et la douceur envers les animaux; il faudra exercer sur lui une surveillance active, jusqu'à ce que l'on soit sûr de son caractère. Dès ses premières fautes, il faudra le reprendre sévèrement; on se montrera ferme et on lui fera comprendre que l'on veut que chacun fasse son devoir; de plus, on cherchera à acquiescer l'attachement de son engagé, sa bonne volonté et son dévouement: pour cela, il faut que l'engagé aime et respecte son maître. On fera en sorte que chacun soit content de son sort, et l'on peut arriver à ce but par l'augmentation des salaires, les récompenses et même les punir si le travail n'est pas satisfaisant. Mais ces récompenses devront être données en temps opportun, de même que les punitions doivent être infligées de manière que l'engagé les considère comme un châtiment. Si on le chasse, il faut qu'il comprenne que ce n'est pas par inimitié qu'on le fait; si on le soumet aux amendes en argent, il faut lui démontrer que ces amendes ne nous profitent pas, mais qu'elles doivent servir à récompenser ceux qui se sont bien acquittés de leurs devoirs. D'ailleurs il ne faut pas que les récompenses ou les amendes soient trop fortes.

Il ne faut pas paraître favoriser plus un engagé qu'un autre, mais toujours on devra faire une différence entre les bons serviteurs et ceux qui ne sont pas fidèles à accomplir leurs devoirs. On prendra les intérêts des uns et des autres, afin que les mauvais comprennent que si on n'est pas aussi porté pour eux que pour les autres, on est néanmoins tout prêt à faire quelque chose en leur faveur, et que si on ne le

fait pas, ils en sont la cause. Si ces serviteurs indisciplinés qui sont ainsi traités ont du cœur, ils s'amélioreront.

Il faut user de son autorité envers les engagés avec justice, fermeté et bonté. Lorsqu'il se fera quelque action préjudiciable aux intérêts de cultivateur, celui-ci devra faire sentir hautement quel dommage il subit par cette action. Mais en même temps s'il voit que les engagés font tout en leur pouvoir pour contenter leur maître et prendre ses intérêts, ce ne sera pas assez de se montrer satisfait: il exprimera par des paroles bien senties et à leur adresse, la satisfaction qu'il éprouve de leur manière d'agir: de cette manière on peut être certains d'avoir toujours à son service des hommes dévoués, aimant le travail, faisant preuve d'économie et de beaucoup d'ordre.

C'est avec raison que l'on a comparé le cultivateur à un père au milieu de sa famille, et véritablement ce n'est que dans une exploitation rurale où le cultivateur se conduit comme un père vis-à-vis ses engagés, que les travaux marchent avec ordre et activité.

Dans les localités où la main d'œuvre est rare, il arrive très souvent que les aides du cultivateur menacent de quitter l'exploitation pour aller ailleurs gagner de plus gros salaires. Ce fait peut être une source de pertes énormes pour l'exploitant, et l'on doit prévenir cette désertion par tous les moyens honnêtes possibles.

Parmi ces moyens il y en a surtout deux qui produisent d'excellents résultats. Ce sont: 1o. la répartition inégale des salaires; 2o. la stipulation par laquelle une partie du salaire ne sera payée qu'à la fin de l'année.

Pour la mise en pratique du premier moyen, supposant que le salaire d'un engagé soit de 100 piastres, on fera la répartition de la manière suivante, ou toute autre analogue: Décembre, janvier, février et mars, \$6 par mois; avril, \$7; mai et juin, \$10.72; juillet, \$8; août, septembre et octobre, \$10.72; novembre, \$8 par mois, et cela pour qu'il n'y ait pas de malentendu. Il faudra que cette répartition soit bien désignée dans les conditions de l'engagement.

Par le second moyen on fera en sorte de garder de 30 à 35 cts par semaine sur le salaire de chaque engagé; ces 30 à 35 cts ne devront être payés qu'à la fin de l'année. Nous avons vu ce mode de paiement employé dans de grands établissements. Avec une réserve de tant par semaine sur le salaire, les employés ne murmuraient pas, parce qu'ils l'avaient consentie. A la fin de l'année l'épargne qu'ils avaient été obligés de faire leur était d'un grand secours. Dans le cas où ils quittaient l'établissement ils devaient subir la perte de cette réserve, mais le cas arrivait rarement. — (A suivre.)

### Correspondance.

A Monsieur le Rédacteur de la Gazette des Campagnes.

Je serais très heureux de pouvoir disposer d'un temps plus long pour cette petite correspondance afin d'y donner plus de soins et de travail. Mais je compte sur l'indulgence de vos lecteurs et j'espère que l'on aura égard à ma bonne volonté. Je ne m'attends pas que ces quelques pensées prises au hasard, formées en travaillant dans les champs, écrites à la hâte soient recueillies dans les rayons d'une bibliothèque; je n'oserais ambitionner cet honneur et ce serait d'ailleurs fausser la route



que je me suis tracé et m'égarer je crois des sentimens que la divine Providence a mis en mon cœur.

J'écris pour mes amis les cultivateurs et surtout pour les jeunes gens. Je croirais mon trouble payé au centuple si, quelquefois au coin du foyer, en tirant une louche, je pouvais égayer la famille et faire pénétrer dans les jeunes cœurs l'amour sacré de notre chère patrie, trop endormi au sein de notre population.

Je dirai les rêves et les sentimens d'admiration qu'ont fait naître dans le cœur d'un jeune homme les beaux paysages de la nature et les différens points de vue de la vie agricole. J'y mêlerai ça et là, comme des pierres précieuses au milieu des fleurs, quelques conseils d'un vieillard aux cheveux blanchis par les ans et qui porte aux jeunes canadiens surtout un amour vraiment paternel.

#### La culture des fleurs.

En tout état il ne faut pas s'occuper continuellement de choses sérieuses et pratiques; bien peu d'esprits sont assez forts pour supporter pendant des années cet état de choses. L'arc que l'on laisserait bandé viendrait certainement à perdre sa force: comme à l'arc il faut à l'esprit de l'homme du repos et des distractions. Chaque âge, chaque état peut avoir en particulier ses plaisirs et ses amusements. Le vieillard aime à vaguer le passé; l'homme fait se repose dans le présent, et la jeunesse jette dans l'avenir ses joies et ses espérances. Chez l'homme des climats plus chauds que parmi les hommes de profession, il y a des joies et des plaisirs qui partent directement du ciel.

Il est une chose dans les champs que tous affectionnent mais à quoi trop peu s'occupent. Depuis le berceau jusque par de-là la tombe l'homme la trouve sur son passage. C'est la fleur.

Au jour de votre naissance l'on entoure votre berceau de jardiens et de fleurs, enfant encore vous vous amusez à cueillir dans les champs ces plantes aux mille couleurs variées. Jeune homme aujourd'hui vous trouvez dans la fleur l'expression de vos pensées. Si vous avez là dans votre cœur un secret bien cher que vous n'osez confier, une fleur présentée au milieu du silence, reçoit par un long soupir, dévoilera tout et dira mille fois plus que vous n'en auriez dit vous-même. Plus tard quand les chagrins et les amertumes pèseront sur vous, vous trouverez encore dans les parfums de la fleur un adoucissement à vos peines. Et quand votre regard obscurci baissera vers la tombe, quand la fleur flétrie tombera feuille à feuille, vous vous direz: Pour moi aussi bientôt ce beau soleil disparaîtra; et vous vous rappellerez encore avec des larmes les plus beaux jours de votre jeunesse.

Voilà dans ce cimetière, au pied de ce monument funéraire, fille jeune femme et un enfant vêtus de noir sont en prière. Partout au-dessus de la tombe croissent des fleurs qui embellissent l'air de leurs parfums; dans les mains de l'enfant quelques violettes qu'il dépose dans un verre d'eau; précieux emblème de ses vertus soutenues par les conseils de sa mère.

C'est une pauvre veuve qui vient tous les soirs prier sur la tombe de son mari. Quelques rayons du soleil couchant percent le feuillage épais d'un saule pleureur, viennent illuminer son visage et ressemblent à des rayons d'espérance partant du ciel et venant se reposer au fond de cette âme affligée. La jeune femme, arrose en partant, les fleurs qu'elle-même a cultivées et s'éloigne le cœur rempli d'espérance.

Depuis le berceau jusqu'à la tombe, la vie est parsemée de malheurs et de déceptions, mais les fleurs que l'homme trouve sur son passage le suivent jusque par de-là le tombeau. Elles ont là près de la pierre funéraire qui disent au passant: ici repose un homme qui fut bien cher à sa famille.

Les fleurs, emblèmes des vertus, les fleurs signe de fête, les fleurs qui parlent si bien aux cœurs; quel doux langage que le langage des fleurs!

Cultivez donc chers amis, cultivez donc les fleurs; quelques centins et un peu de temps dépensés à cela vous procureront durant la belle saison mille et mille douceurs et donneront à vos enfans l'amour de la culture et de la vie des champs. Donnez à vos enfans à chacun un petit morceau de terre à cultiver, et vous verrez que cela ne contribuera pas peu à leur faire aimer la maison paternelle. Sachez par ce moyen exciter leur émigration et récompenser leurs labours.

A. B. C.

#### Une nouvelle industrie.

M. le Rédacteur,

Il y a quelques mois, je lissais dans votre journal un article annonçant que M. E. Méthot établissait, au Cap Saint-Ignace, une manufacture de laine, pour fabriquer des flanelles, tweeds, étoffes, etc., etc. Cette manufacture est aujourd'hui en pleine opération et commence à livrer au public les prémices de ses produits: je viens d'en recevoir plusieurs beaux échantillons.

Je ne puis rien ajouter aux éloges déjà décernés à M. Méthot pour avoir su, par son énergie, son esprit d'initiative, fonder un établissement industriel destiné à rendre de grands services à la classe agricole; je ne saurais mieux exhorter les cultivateurs à reconnaître les avantages qui leur sont présentés qu'en donnant tout l'encouragement possible à cette industrie naissante; toutefois, au risque de répéter ce qui a déjà été dit, je crois devoir, pour l'utilité et le bien de tous, attirer de nouveau l'attention sur cette louable entreprise.

Il fait plaisir de voir un de nos concitoyens, un des nôtres, contribuer si largement au développement industriel dans la Province de Québec. Cette manufacture ne surgit-elle pas à temps pour remplir une lacune qui se fait sentir au milieu de nous. La main-d'œuvre devient plus chère, au foyer domestique les bras sont plus rares, les produits manufacturiers abondent, et notre étoffe du pays, si chaude, si lainense, si durable, tend à disparaître. La manufacture de M. Méthot généralement encouragée, conservera au milieu de nous notre bonne étoffe du pays. Bien qu'elle sorte de la manufacture, elle n'est pas autre que celle fabriquée au foyer domestique, elle ne lui est pas inférieure. C'est la laine de nos bœufs, sans mélange de coton, soyez en certain, tissée en étoffe d'été et d'hiver selon son épaisseur, et avec un lustre, une variété de patrons, de couleurs propres à satisfaire les goûts les plus délicats. Impossible, avec notre métier domestique, de tisser une étoffe d'un si beau fini, une étoffe dont tout cultivateur fait ses habits de fêtes.

Je connais un nombre de cultivateurs qui depuis quelques années ont l'habitude de faire travailler leurs laines à une manufacture semblable établie à Sherbrooke. Ils croient faire une économie, puisqu'ainsi ils utilisent leurs laines et se dispensent d'acheter chez le marchand des draps, des tweeds souvent inférieurs en qualité aux étoffes qu'ils font faire. Nul doute, que M. Méthot donnera pleine et entière satisfaction aux personnes qui voudront bien l'encourager; il s'est assuré les services d'un homme des plus compétents pour installer ses métiers, en diriger les opérations, et les premiers échantillons nous permettent de l'espérer.

A raison de trente cinq centins de façon et de seize onces de laine, vous aurez une verge d'une belle étoffe d'été; en ajoutant quatre onces de laine vous aurez une chaude étoffe d'hiver: une étoffe à braver tous les froids; c'est donc cinq centins de façon, par verge, à meilleur marché qu'à Sherbrooke. Supposez donc que vous estimiez votre laine à trente ou trente-cinq centins la livre; une verge d'étoffe vous reviendra donc à soixante-cinq ou soixante-dix centins, sans compter que votre laine se trouve employée aux

usages domestiques et que vous avez la satisfaction de porter des habits tissés de la laine de vos brebis. Sachez qu'un bon cultivateur qui aime son art et son pays n'est pas indifférent à ce plaisir.

Il vous faudra bien encore payer quelques légers frais de transport dans les chars; mais considérez que cette manufacture est à deux pas de nous; plusieurs cultivateurs qui s'entendent peuvent expédier leurs laines en même temps, de sorte que chacun d'eux n'a que quelques centins à payer.

Que l'on veuille bien calculer tout ce qu'il faut déboursier aujourd'hui pour carder, filer, tisser, teindre, fouler, etc., et on se convaincra bien vite qu'il coûte moins cher d'envoyer sa laine à la manufacture, sans compter que vous êtes dispensés de beaucoup de trouble, et que vous aurez une plus belle étoffe. S'il est encore quelques familles où l'on peut pratiquer cette industrie domestique, chère à nos ancêtres, on fait bien de conserver cette bonne habitude; mais si votre femme et vous ne pouvez convertir vous-mêmes vos laines en étoffes, n'hésitez pas à l'expédier à la manufacture. Et pourquoi ne l'enverriez-vous pas à celle de M. E. Méthot? L'honorabilité de ce monsieur, la bonne réputation dont il jouit, la qualité des premiers produits de ses métiers, tout nous permet de croire que vous serez satisfaits.

Un de nos frères, tout en cherchant ses intérêts bien légitimes, s'offre à servir les nôtres, tendons lui la main, secondons ses efforts. On aime à énumérer les établissements qui surgissent ici et là, au milieu de nous, preuve de l'activité des Canadiens: faisons bon accueil à la manufacture de M. E. Méthot, elle nous fera honneur.

UN CULTIVATEUR DE SAINT-NICOLAS.

#### Mœurs agricoles.

(Suite.)

Que le père de famille soit vendeur et non acheteur.

Cherche ce que l'on peut faire dans la ferme par la pluie. Tant qu'elle ne cesse pas, fais tout nettoyer. Retiens que, si on ne travaille pas, la dépense reste la même.—CATON.

A peu de chose ajouta un peu; fais cela souvent, et ce peu deviendra beaucoup.—HESIOD.

C'est par de tels préceptes que les anciens caractérisaient l'esprit d'économie indispensable aux mœurs agricoles. Cette économie doit s'appliquer au brin de paille comme à l'argent, au temps du serviteur comme à celui des animaux. Tout ce qui est dépensé à faux, perdu ou gaspillé diminue d'autant le produit net; et comme les mêmes causes se reproduisent sans cesse, le profit peut disparaître entièrement par une succession de pertes qui, prises chacune à part, semblent insignifiantes.

Que ce précepte si sage n'empêche pas d'appliquer à chaque branche de l'exploitation tout ce dont elle a besoin pour rester ou devenir prospère: la plus fausse épargne est celle qui consiste à nourrir à demi le bétail, à ne pas donner au sol l'engrais et les façons nécessaires, à excéder de travail les animaux, à employer

une semence imparfaite. Toutefois il existe encore sur chacun de ces points certaines règles d'économie qu'il faut savoir comprendre et suivre.

“Retiens, dit Caton, qu'il en est du champ comme de l'homme; quand il gagnerait beaucoup, s'il dépense trop, il ne reste rien.”

C'est surtout dans les constructions qu'une sage économie jointe à une prudente lenteur est indispensable. En agriculture, nulle passion n'est plus désastreuse que celle de bâtir.

“Il faut d'abord mettre la terre en valeur, dit Plin, ne bâtir que lorsqu'elle rapporte, ne le faire même alors qu'avec circonspection. Le mieux sur ce point, dit-on, c'est de mettre à profit les folies des autres.”

Bien que l'agriculture ait son économie journalière, qui doit entrer dans les mœurs du père de famille et lui faire éviter tout gaspillage, elle admet cependant certaines habitudes d'une vie très-confortable.

Le cultivateur ne connaît pas, ainsi que nous l'avons établi, les besoins imaginaires du désœuvrement et de la vanité. En revanche, ses besoins naturels sont forts exigeants: l'exercice aiguise en lui l'appétit; la fatigue et les intempéries auxquelles il est exposé lui font rechercher la chaleur d'un bon feu. Que sa table soit donc substantielle; et qu'en rentrant au logis il trouve à son foyer une flamme vive et bienfaisante.

En général les formalités et les visites de pure étiquette sont peu fréquentes à la campagne; on n'en reçoit ses amis qu'avec plus de cordialité. Pour ces réunions il est des occasions préférées, telles que le baptême d'un enfant, la fête patronale, ou quelque autre solennité religieuse.

C'est alors que la ménagère déploie tout son savoir: le troupeau, la basse cour, la laiterie, le jardin, lui fournissent, presque sans dépense, les éléments variés d'un festin auquel les convives sont largement honneur. On se quitte satisfaits les uns des autres, après avoir resserrés dans des entretiens intimes les liens de la parenté et de l'amitié. Ces fêtes procurent aux populations rurales le plus utile délassément; elles sont essentiellement nécessaires au maintien des mœurs agricoles.

Le vêtement du cultivateur doit préserver le mieux possible du froid et des injures de l'air; qu'il soit tel qu'on n'ait pas à craindre de le salir. Sous ce double rapport, la blouse est parfaite. Estimons-la donc; portons-la volontiers, et pour le travail préférons-la à tout autre habit.

A la ville où tant de personnes sont embarrassées de l'emploi de leur temps, on a pris l'habitude de se coucher et de se lever tard. Le cultivateur fait tout le contraire: après une journée fatigante il se hâte de prendre du repos, mais il est sur pied de bonne heure. Partout, principalement à la ferme, la matinée est le meilleur temps pour le travail.

Dans les longs jours d'été, qu'un peu de sommeil à midi viennent réparer nos forces. Quant aux heures des repas, combinons-les suivant la saison avec la distribution du service.—En été le principal repas divise la journée en deux parties égales, formant un repos naturel et nécessaire qui se lie au sommeil du ma-



di; le souper termine la journée, et l'on sort de table pour gagner le lit. Le matin on déjeune entre le lever et le diner; et l'après-midi un repas analogue, le goûter, fait attendre avec patience le souper.

Observons toujours fidèlement le repos du dimanche. Non-seulement d'après les vues de la sagesse divine, ce septième jour doit être consacré au service de Dieu, mais encore il procure une journée de relâche non moins indispensable aux animaux qu'à nous-mêmes. Le bœuf, si docile toute la semaine à se placer sous le joug, bondit de plaisir le matin du dimanche et court au pâturage dès qu'il est délié.

Si le cultivateur, sans motif puissant, comme il en survient quelquefois, mais par trop d'avidité ou par une inquiétude exagérée, viole cette loi sainte, il indispose tout son monde, dont le concours languissant justifie le vieux proverbe: "*Le travail impie appauvrit.*"—*Principes d'agriculture par Ls Gossin.*

### Choses et autres.

*Progrès agricole au Nord-Ouest.*—Le député-ministre de l'Agriculture a reçu ces jours-ci le rapport officiel du nombre des arpents actuellement en culture dans le canton No 10, aux alentours de Brandon. En voici les principales données:

Le 6 juin, dans le canton No. 10, on avait semé le blé, sur une étendue de 2,000 acres; l'avoine sur un espace de 1,195; on comptait 18 arpents de pois; 150 d'orge; 49 de patates; 60 de lin et un de fèves.

Si chaque acre produit en moyenne vingt-cinq minots de blé, on aura une récolte de 50,000 minots, ou encore une moyenne de 1,390 minots par mille carré, dans le township.

Si maintenant, on se trouve à avoir un rendement moyen de 18,50 minots de blé par mille carré, à raison de 25 minots par acre en culture.

En 1880, dans l'Ohio, l'état le plus ancien et le plus peuplé de la république américaine, le rendement moyen n'était que de 1,250 minots par mille carré.

Si l'on considère que ce fameux township No. 10 n'est en culture que depuis deux ans, et que la plus grande partie de son sol arable a été ensemené cette année pour la première fois, on doit en conclure que le pays promet de devenir un véritable grenier d'abondance.

Que tout le territoire en général soit d'ici à quelques années favorisé de communications faciles par eau et par terre, on obtiendra ailleurs ce qui se réalise dans ce canton-ci, qui se trouve à proximité du chemin de fer du Pacifique et dans le voisinage immédiat de Brandon.

On évalue à 72,000 minots, la future récolte de l'année, et à 6,000 celle de l'orge, et cela tout en faisant part des accidents qui peuvent survenir, entr'autres la gelée, le mauvais temps, etc, ce qui en fait une moyenne de 4,750 minots de grain, par mille carré de terres cultivées et non cultivées.

C'est au mois de juin 1881, que l'on a donné le premier coup de charnu. Il y a deux ans à pareille date, il n'y avait pas même une maisonnette dans le canton.

*Production du tabac.*—Vent-on savoir combien il s'est fabriqué de tabac, l'année dernière? Voici: 10,018,373 livres! que de fumée, que de tabac! Des millions de livres et quelques pipées de plus.

"En 1881, nous n'avions produit que 8 millions de livres, et l'exportation de cet article, l'année dernière, est représentée par 289,451 livres.

"Les droits prélevés sur 451,884 lbs., ont donné \$18,195. Voilà la "vertu" de ce "vico."

"Les rapports officiels font encore voir que c'est le district de Joliette qui fabrique la plus forte quantité de tabac soit pour l'année dernière: 305,000 lbs tandis que Montréal n'a produit la même année que 21,000 lbs. Le chiffre de Québec est de 22,000.—*Gazette de Joliette.*—

*La mouche à patates.*—Pour ceux qui ne peuvent disposer de mains pour la destruction des insectes qui mangent les tiges des patates, on recommande l'usage du vert de Paris: son em-

ploi doit être fait avec beaucoup de précautions. On peut se procurer le vert de Paris, à bonne condition en s'adressant à M. Jesse Joseph, rue Dalhousie à Québec.—M. Emile Garon, Marchand à Campbellton, en a aussi à vendre; les cultivateurs de la Baie des Chaleurs pourraient s'adresser à M. Garon dont le magasin se trouve situé dans le voisinage du quai de Campbellton.

### RECETTES

#### Moyen de faire du bon vinaigre.

Mélez une pinte de melasse à trois gallons d'eau de pluie, puis ajoutez une chopine de levure. Laissez reposer le tout pendant quatre semaines. Par ce moyen vous obtiendrez du bon vinaigre que vous pourrez utiliser après une bonne fermentation.

#### Emploi du riz dans le pain.

La veille de cuire votre pain, avant de faire le levain, vous ferez cuire trois livres de riz pendant une heure et quart, dans une grande quantité d'eau, pour qu'il puisse gonfler à l'aise. Vous l'écumerez bien, vous le mettrez dans trois livres de farine avec l'eau chaude que vous aurez pour faire votre levain, au même degré de chaleur que l'eau, puis faites ce levain, et pétrissez le lendemain comme d'habitude.

## DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

LA Société en commandite qui existe entre les soussignés comme marchands en commerce général à St Alexandre, dans le Comté et District de Kamouraska, sous la raison sociale de DUMONT, GARNEAU & COMPAGNIE, a été ce jour dissoute de commun accord.

Daté à St Alexandre le quinzième jour de juin, mil huit cent quatre-vingt-trois.

JOSEPH DUMONT.  
RÉMI GARNEAU.  
ÉMILE ST-ONGE.

29 Juin 1883.

## ENGRAIS ARTIFICIEL.

Le département de l'agriculture et des Travaux Publics offre en vente une certaine quantité de guano biphosphaté, à raison de douze piastres la tonne, (c'est moins que la moitié du prix coûtant) et deux piastres le quart, livrés au quai ou à la gare du chemin de fer du Nord, à Québec.

On ne vendra pas moins d'un quart à la fois.

Par ordre,

ERNEST GAGNON,  
Secrétaire.

Québec, 19 avril 1883.

## DEMANDE D'EMPLOI COMME INSTITUTRICE

UNE jeune fille ayant obtenu son diplôme pour école-mo-dèle, prendrait un engagement pour tenir une école modèle dans un arrondissement scolaire ou pour enseigner le français dans une famille.

S'adresser au Bureau de la Gazette des Campagnes, à Ste-Anne de la Pocatière.

10 mai 1883.